



Montréal, le lundi, 24 janvier 2022

Me Julie Baillargeon-Lavergne,
Curatrice publique par intérim

CC: Lionel Carmant, MSSS, Jean Boulet, MTESS, Daniel Jean, OPHQ

Madame,

Nous sommes préoccupés par le contenu de l'article paru dans la Presse ce matin, "Inaptes et sans-abri". Des personnes présentant une déficience intellectuelle et étant en situation d'itinérance se trouvent sans services, parfois abusées, souvent aux prises avec des problèmes de santé mentale et de consommation. Il semble également que le Curateur public ne soit pas en mesure de fournir une protection adéquate à ces personnes, malgré ses meilleures intentions.

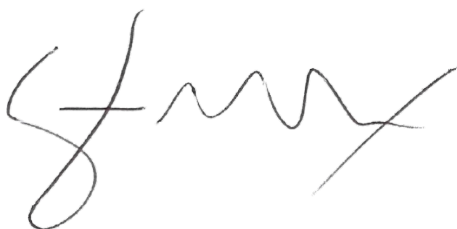
Cette situation est extrêmement inquiétante, bien que pas nouvelle. De nombreux chercheurs ont documenté la trajectoire de personnes présentant une déficience intellectuelle et se retrouvant en situation d'itinérance. La situation est également bien connue dans les groupes d'aide aux personnes itinérantes et dans les organismes de réduction des méfaits.

Il s'agit toutefois d'un exemple où le filet social a complètement échoué. Tant le réseau de la santé et des services sociaux, que le Curateur public ou que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ont échoué dans le rôle de soutien aux personnes vulnérables. Il est clair que le réseau de la santé et des services sociaux n'est pas à même d'offrir les services nécessaires; que les groupes communautaires à qui l'on a sous-traité au rabais la gestion de ces problématiques sociales n'ont pas les ressources adéquates; que le Curateur n'a pas le personnel en quantité suffisante pour réellement assurer un suivi avec les personnes plus difficiles à rejoindre pour diverses raisons, et enfin que les critères d'admission aux programmes d'aide financière de dernier recours pour les personnes présentant des contraintes sévères à l'emploi font en sorte d'exclure les personnes les plus en marge du programme de solidarité sociale, et du futur programme de Revenu de base, les maintenant dans une précarité extrême.

Ces échecs systémiques sont sérieux et portent gravement préjudice à des populations déjà marginalisées. En outre, il ne peut y avoir de réponses simples à ces problèmes complexes.

Nous vous demandons par conséquent quelles actions coordonnées seront entreprises par le Curateur, mais aussi par le MSSS, le MTESS et l'Office. Les actions « à la pièce » ne suffisent plus. Il faut une vision et un plan d'action concrets. Tous les acteurs pertinents devraient être entendus et mis à contribution. Le réseau communautaire ne peut plus jouer le rôle de filet social seul.

Le Québec se targue d'avoir un filet social généreux et de qualité. Les échecs systémiques soulignés dans l'article de la Presse devraient faire réfléchir. Il est temps de faire mieux. Vous en conviendrez, une personne en situation d'itinérance, c'est déjà une de trop. Nous attendons avec impatience les engagements que vous prendrez pour remédier à cette situation, et nous vous offrons notre entière collaboration afin de trouver des réponses à ces problèmes complexes.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stephan Marcoux', with a stylized, cursive script.

Stephan Marcoux
Directeur général par intérim